

LE PARLEMENT VAUDOIS REPRÉSENTE-T-IL LE PEUPLE ? *PORTRAIT SOCIOLOGIQUE*



Publié le 28.03.2022

Dr Roberto Di Capua¹
Politologue, Institut d'études politiques
Université de Lausanne

Sommaire

1. Propos introductifs et méthodologiques	2
2. Le sexe des élu-es	2
3. Le niveau de formation des élu-es	3
4. Le profil socio-professionnel des élu-es	4
5. Profil socio-professionnel et chances d'être élu-es	6
6. Propos conclusifs	7

¹ Contact : contact@robertodicapua.ch

1. Propos introductifs et méthodologiques

Le 20 mars 2022, les citoyennes et citoyens vaudois ont élu leurs représentant·es au Parlement cantonal. Le choix a été fait entre 962 candidatures réparties sur des listes politiques et proportionnellement à la population de treize arrondissements. *Qui sont ces élu·es ? Leurs profils permettent-ils un Parlement cantonal socialement représentatif de la société vaudoise ? Quels sont les prérequis sociaux et politiques favorisant l'accès au Grand Conseil ?* Cette brève étude vise à répondre à ces questions à travers une analyse sociographique des élu·es du Grand Conseil issus du scrutin du 20 mars 2022.

Cette publication s'inscrit dans la continuité d'une première étude sur le profil social des candidat·es au scrutin du 20 mars 2022 (voir : *La pré-sélection sociale des candidat·es au grand conseil vaudois 2022*²) mais se concentre sur un nombre plus petit de variables sociologiques : le sexe, le niveau d'étude et la profession. Les données sociographiques sur les 150 élu·es sont principalement issues des listes officielles déposées auprès des autorités cantonales et ont été complétées grâce à des informations disponibles en ligne sur les sites des partis ou les réseaux sociaux des élu·es.

Figure 1 – Répartition des élu·es par groupes politiques

	N
Ensemble à Gauche – Parti ouvrier populaire (EàG-POP)	7
Parti socialiste (PS)	32
Vert·es	25
Verts'Libéraux	11
Divers centres et droites	2
Parti libéral radical (PLR)	50
Union démocratique du centre (UDC)	23
<i>Ensemble des candidat·es</i>	150

N = 150 élu·es

2. Le sexe des élu·es

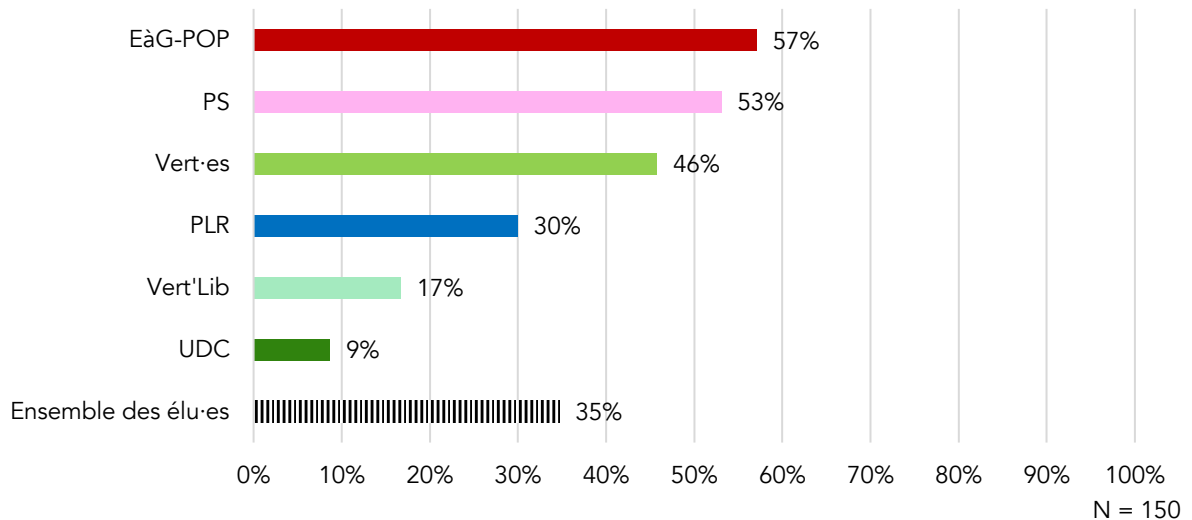
Au 31.12.2020, le Canton de Vaud compte exactement 50% de femmes dans sa population résidente permanente (Statistique Vaud). Le nouveau Parlement vaudois est loin de représenter cette réalité avec 35% de femmes. L'épreuve électorale a donc été défavorable aux candidates qui représentaient 39% des candidatures.

Sur l'ensemble des élu·es les femmes sont donc peu représentées en comparaison à leur poids démographique, toutefois, certains groupes politiques qui mènent une politique proactive de recrutement de candidates présentent formations politiques plus paritaires comme Ensemble à Gauche – POP et le PS qui ont plus d'élues que d'élus avec respectivement 57% et femmes et 53% ; viennent ensuite les Vert·e·s avec 46% d'élues. Le constat est plus mitigé à droite en termes de représentativité féminine avec le PLR qui

² URL : https://www.robertodicapua.ch/wp-content/uploads/2022/02/La_pre-selection_sociale-des-candidat-es_GC_vaudois_R_Di_Capua_28-02-22.pdf

possède 30% de femmes parmi ses élu·es ; les Vert'libéraux avec seulement 17% et l'UDC avec 9% (voir Figure 2).

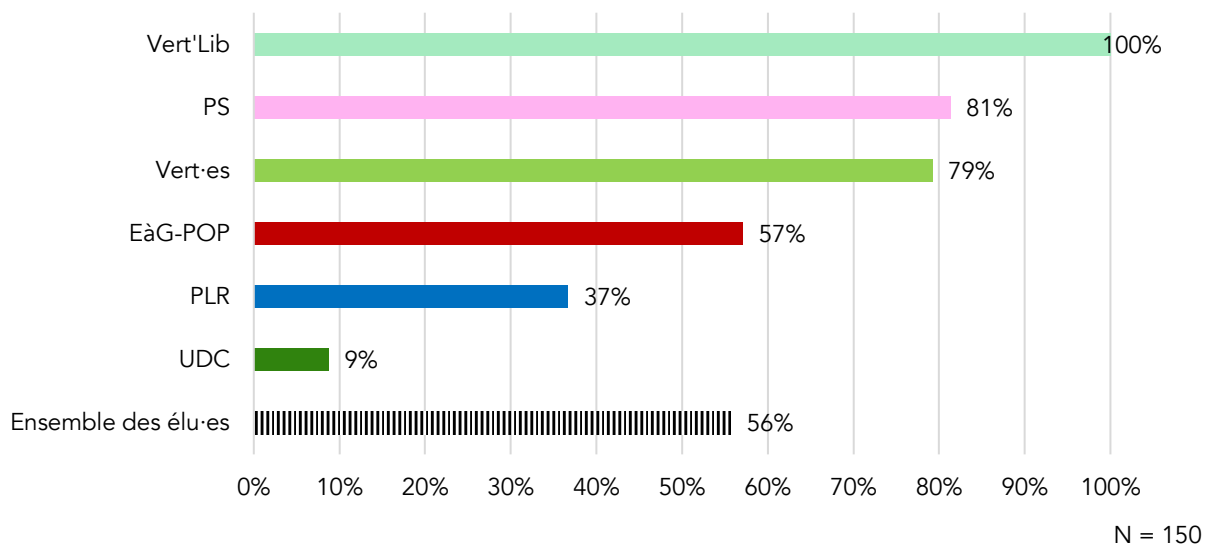
Figure 2 – Proportion d'élues femmes



3. Le niveau de formation des élu·es

Une majorité des candidat·es étaient en possession d'un titre universitaire (soit 52% des candidat·es sans tenir compte des HES). Cette sur-représentativité des universitaires parmi les candidat·es a légèrement augmenté à la suite des élections avec un nouveau Parlement vaudois qui se compose de 56% d'élus·es avec un titre universitaire. On constate ainsi un grand déficit de représentativité du nouveau Parlement si l'on tient compte du fait que seul 26% de la population vaudoise (de plus de 30 ans) dispose d'un titre scolaire du tertiaire (en tenant compte des HES et des Universités) en moyenne entre 2017 et 2019 (Statistique Vaud, Relevé structurel OFS).

Figure 3 – Proportion d'élus·es disposant d'un titre universitaire



Toutefois, la proportion d'élus titulaire d'une formation universitaire varie fortement entre les groupes politiques. Le parti le plus universitaire est le parti Vert'libéral avec 100% de ses élus en possession d'une formation académique. Il faut souligner que l'épreuve électorale promeut surtout les candidats universitaires : s'il y en avait uniquement 59% au sein des candidats PS, la formation politique en compte désormais 81% parmi ses élus. Même phénomène chez les Verts qui comptaient 64% d'universitaires au sein de leurs listes mais qui en compte désormais 79% parmi leurs élus. EàG-POP compte également une délégation majoritairement universitaire avec un peu plus de 1 élu sur 2 en possession d'une telle formation. La droite bourgeoise compte des délégations moins universitaires avec 37% des élus PLR avec un tel titre et 9% à l'UDC. Toutefois, comme nous le verrons dans la partie suivante sur le profil socio-professionnel, les partis bourgeois ne sont pas pour autant plus socialement représentatifs de la population vaudoise.

4. Le profil socio-professionnel des élus

En termes de profil professionnel les candidats présentent dans l'ensemble un profil très sélectif. En effet, si la population active vaudoise compte 77% de salariés (cadres et subalternes) en 2020 (Statistique Vaud), les élus au Parlement cantonal comptent seulement 28% de salariés. De plus, parmi ces salariés seul 6% occupent une position subalterne alors que 22% occupent une position de cadre. Le processus électoral défavorise de manière importante les candidats occupant une fonction salariée : on en comptait 43% au sein des listes et on en compte que 28% au sein des élus (Figure 4).

Ce déficit de représentativité sociale est en faveur de deux groupes socio-professionnels : d'une part les entrepreneur·euses/indépendant·es avec 31% des élus et d'autre part les professions libérales (avocat·e, notaire, architecte, médecin, consultant) qui représentent 23% des élus (Figure 4). Les agriculteur·trices ont été inclus dans le groupe des entrepreneur·euses/indépendant·es mais représentent non moins de 19% des élus du Grand conseil à l'issue de ces élections. Pourtant les agriculteur·trices ne représentent que 2% de la population active vaudoise (Statistique Vaud). On compte donc presque 10 fois plus d'agriculteur·trices au sein du Grand Conseil que au sein de la population vaudoise. Il faut préciser ici que l'agriculteur·trice qui devient député·e est avant tout un entrepreneur (exploitant agricole) et propriétaire terrien qui s'éloigne de l'image « populaire » que l'on se fait du paysan ou de la paysanne.

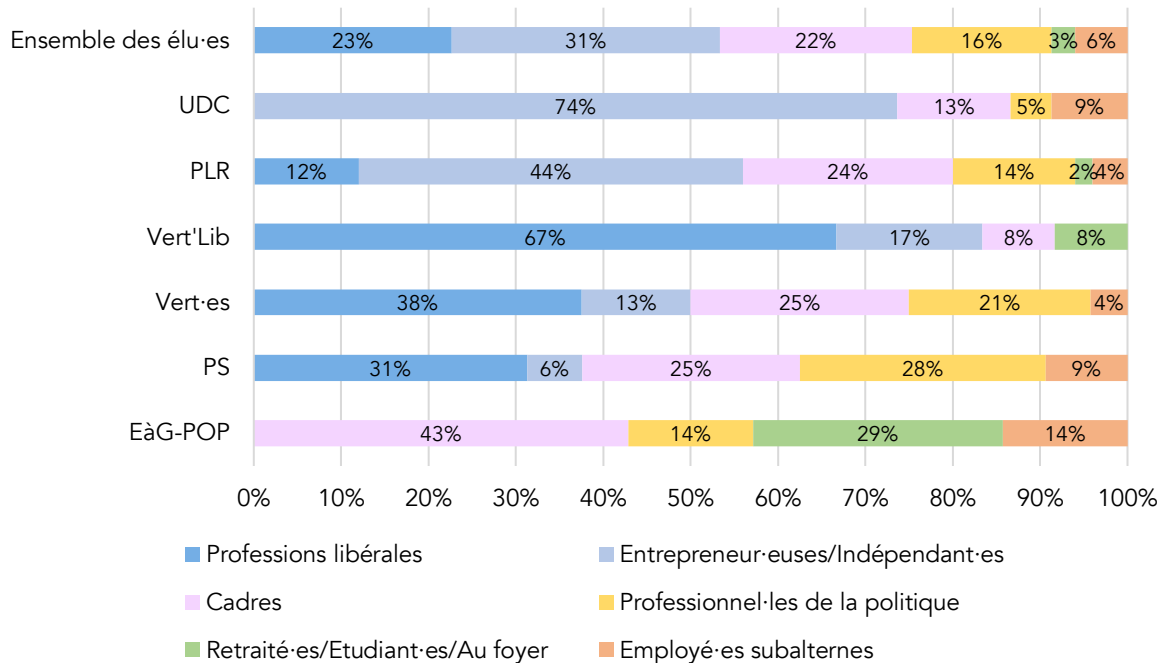
Au sein des professions libérales, les avocat·es/juristes représentent 6,7% du Grand Conseil alors que les avocat·es représentent 0,3% de la population active vaudoise³. Autrement dit, on compte 22 fois plus d'avocat·es au sein du Parlement vaudois qu'au sein de la population vaudoise.

Le reste du Parlement vaudois se composera ensuite de 22% d'élus occupant une fonction cadre soit dans le privé (dirigeants d'entreprise, cadres, chef·fes de projet) soit dans le public (professeur d'université, enseignant, chercheur, chef·fes d'offices ou de services publics).

³ On dénombre 1048 avocat·es inscrit·es à l'Ordre des avocats vaudois (soit 0,3 % de la population active vaudoise en 2020)

Viennent ensuite les élu·es avec une profession politique qui représentent à la suite des élections 16% des élu·es⁴.

Figure 4 – Catégories professionnelles des élu·es



N = 150

En somme, les citoyens et citoyennes vaudois·es sont principalement représenté par des entrepreneur·euses ou indépendant·es ; des personnes exerçant une profession libérale (avocat·e, notaire, architecte, médecin, consultant) ; ou des salariés mais avec une fonction cadre. Ensemble ces trois catégories professionnelles supérieures – tant en termes de salaire que de prestige social – représentent 76% du Grand conseil.

À l'inverse, alors que les employé·es occupant une position subalterne (p. ex. ouvrier·ère de chantier, employé·e de commerce, assistant·e en pharmacie, infirmier·ères, aide-soignant·es, vendeur·euses, chauffeur/livreur·euses) représentent 61% de la population vaudoise, ils/elles sont représenté·es que par 6% des député·es.

La plupart des groupes politiques reproduisent cette même sélection sociale des candidat·es. Le PLR, l'UDC et les Verts-libéraux présentent les délégations les plus éloignées de la société vaudoise en termes socioprofessionnel. En effet, 80% des élu·es PLR exercent soit une profession libérale (12%), soit entrepreneur·euses/indépendante (44%), soit de cadre (24%). Pour les Verts-libéraux c'est 92% des élu·es qui exercent soit une profession libérale (67%), soit indépendante (17%), soit de cadre (8%). À l'UDC, 87% des élu·es sont soit entrepreneur·euses/indépendante (74% - avec 56% d'agriculteur·trices et 17% de chef·fe

⁴ Cette catégorie professionnelle est surévaluée au moment où nous publions cette recherche car 4 élu·es appartenant à cette catégorie sont en ballottage pour accéder au Conseil d'État à la suite du deuxième tour qui aura lieu le 10 avril. En cas d'élection au sein de l'exécutif cantonal, ils/elles laisseront leur place à des élu·es n'exerçant normalement pas une profession politique.

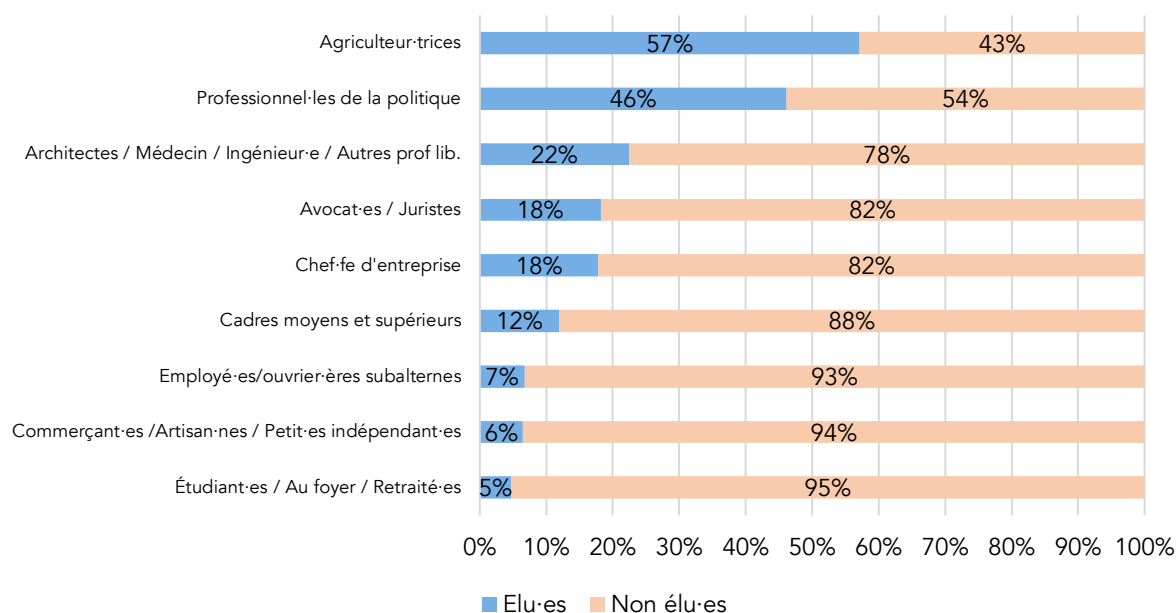
d'entreprise), soit cadres dans le secteur privé et public (13%). S'il y a 61% d'employé·es subalternes dans le Canton de Vaud, il y en aucun·e chez les Vert'libéraux, 4% au PLR et 9% à l'UDC. Si l'UDC se prétendait publiquement comme « proche » de la population avec 17% de candidat·es occupant une fonction subalterne dans l'économie, il n'en fait élire que 9% parmi ses élu·es.

On retrouve un même phénomène de sélection sociale des candidat·es chez les Vert·es où 38% des élu·es exercent une profession libérale, 13% sont entrepreneur·euses/indépendante, 25% sont cadres et 21% exercent une profession politique. Si la sélectivité sociale est un peu plus modérée au PS, le parti reste très peu représentatif de la population vaudoise avec des élu·es essentiellement issu·es de professions libérales (31%), cadres (25% - dont 22% travaillant dans le secteur public) ou avec une profession politique (28%). Pourtant le parti présentait 21% de candidat·es salarié·es à des positions subalternes mais en fait élire plus de deux fois moins (9%).

5. Profil socio-professionnel et chances d'être élu·es

Ce processus de sélection sociale s'observe particulièrement bien si l'on compare la proportion de candidat·es élu·es et non élu·es en fonction de la catégorie professionnelle (Figure 5). On observe alors un lien entre la profession exercée et la probabilité d'élection.

Figure 5 – Candidat·es élu·es et non élu·es par catégorie professionnelle



On observe tout d'abord que sur l'ensemble des agriculteur·trices qui se sont présenté·es aux élections cantonales plus de la moitié (57%) ont été élu·es. En tant agriculteur·trice on a plus de 1 chance sur 2 d'être élu·e. On arrive presque au même résultat pour les professions politiques mais ce résultat est à relativiser étant donné la présence de plusieurs candidat·es à l'exécutif cantonal au sein de ces listes. Si vous êtes chef·e d'entreprise ou si vous exercez

une profession libérale vous avez environ 1 chance sur 5 d'être élu·e (entre 18% et 22% d'élu·es).

Toutefois une part très faible des candidat·es ouvrier·ères, employé·es subalternes, commerçant·es, artisan·es et petit·es indépendant·es sont élu·es : moins de 1 candidat sur 10. Autrement dit, 93% des employé·es subalternes candidat·es n'ont pas été élu·es et 94% chez les commerçant·es, artisan·es et petit·es indépendant·es.

Ce phénomène existe de manière similaire à l'intérieur des partis sans distinction gauche-droite : à titre de comparaison, 90% des employé·es/ouvrier·ères subalternes candidat·es au PS ne sont pas élu·es, 92% au sein de l'UDC. Si 81% candidatures d'agriculteur·trices PLR sont élu·es seul 18% des candidat·es employé·es/ouvrier·ères subalternes sont élu·es au sein de ce parti. Dès lors, peu importe la formation politique, il ne fait pas bon être un employé·e/ouvrier·ère subalterne pour devenir député·e au Grand conseil vaudois.

6. Propos conclusifs

L'analyse du profil social des élu·es aux élections cantonales de mars 2022 que nous venons de présenter se caractérise par une sélectivité sociale importante des nouveaux membres du Parlement cantonal. Le Parlement vaudois compte beaucoup de député·es occupant une fonction d'indépendant·es, une profession libérale ou une fonction de cadre, mais très peu de représentant·es des salarié·es subalternes pourtant dominants au sein de la population vaudoise. Beaucoup résumeront ce résultat comme le « choix » des électeur·trices, mais notre précédente étude a montré que « les dés étaient déjà pipés » lors de la sélection des candidat·es par les différents partis politiques.

On constate que l'exercice d'une activité politique non-professionnelle est rendue possible par la possession de caractéristiques sociales et matérielles qui sont avantageuses pour tout d'abord oser rejoindre un parti, pour s'imposer et se faire reconnaître socialement en son sein comme une personne légitime à être candidat·e, puis pour franchir l'épreuve électorale et réussir à exercer sa fonction de manière extra-professionnelle. Tous ceux et toutes celles qui ne peuvent pas se dégager suffisamment de temps libre et/ou posséder l'aisance financière nécessaire seront plus facilement exclu·es de la course à ces fonctions représentatives.

Les personnes aux revenus (ou rentes) élevés et capables d'avoir des horaires flexibles (indépendant·es, entrepreneur·euses, professions libérales, exploitant·es agricoles) ou qui peuvent se garantir un salaire directement grâce à une activité politique (fonctionnaires d'associations patronales ou syndicales, dirigeant·es de partis, professionnel·les de la politique) sont favorisé par notre système électoral et partisan actuel.

On doit également tenir compte d'autres attributs sociaux inégalement répartis au sein de la population et qui avantage l'accès au monde politique et rendent le succès plus facile comme l'*aisance à parler en public* (que l'on retrouve chez les avocat·es, enseignant·es, cadres), le fait de posséder des *connaissances juridiques* (juristes, avocat·es, notaires) ou encore *techniques* (architectes, urbanistes, ingénieur·es, chercheur·euses).

Or, nous avons également constaté que même si certain·es catégories sociales aujourd'hui quasi absentes du Grand Conseil (comme les ouvrier·ères, employé·es subalternes, commerçant·es, artisan·es et petit·es indépendant·es) étaient davantage présentes dans les listes de certains partis à droite comme à gauche, à l'issue des élections leur chance d'accéder au Grand Conseil sont bien plus faibles que pour d'autres professions pourtant minoritaires au sein de la population.

Finalement, cette étude montre que notre système « de milice », que l'on s'imagine souvent à tort comme rapprochant la population de ses représentant·es, favorise des personnes qui peuvent faire preuve de la supériorité sociale et économique nécessaire pour accéder à ces fonctions électives. Or, cette déconnection sociale participe à entretenir une forme de désintérêt pour la politique et favorise l'abstention que nous avons observé durant ces élections cantonales.

Remerciements

Un grand merci à ma chère moitié Qendresa pour sa précieuse relecture.